

GROUPE DE RÉFLEXION SOLIDARITÉ – ÉGALITÉ – PARTICIPATION CITOYENNE

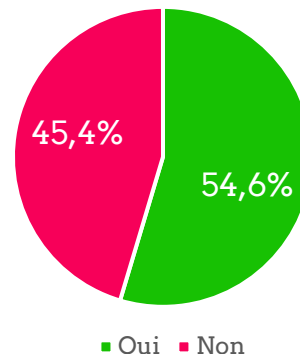
Le collectif Mont-Saint-Aignan Vivant s'est lancé depuis le mois d'avril 2025 dans la constitution d'un programme pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 qui se veut être le plus participatif possible. Avec cet objectif, une grande consultation citoyenne a été menée, qui s'est poursuivie sur des groupes de réflexion afin de faire émerger des propositions pour faire de Mont-Saint-Aignan une ville plus juste, plus solidaire et surtout Vivante !

Vous retrouverez dans ce documents les résultats de Grande Consultation Citoyenne ainsi que les propositions formulées lors des groupes de réflexions, les amendement qui ont été apporté lors de la réunion du 10 décembre dernier, ainsi que les commentaires apportés par le collectif.

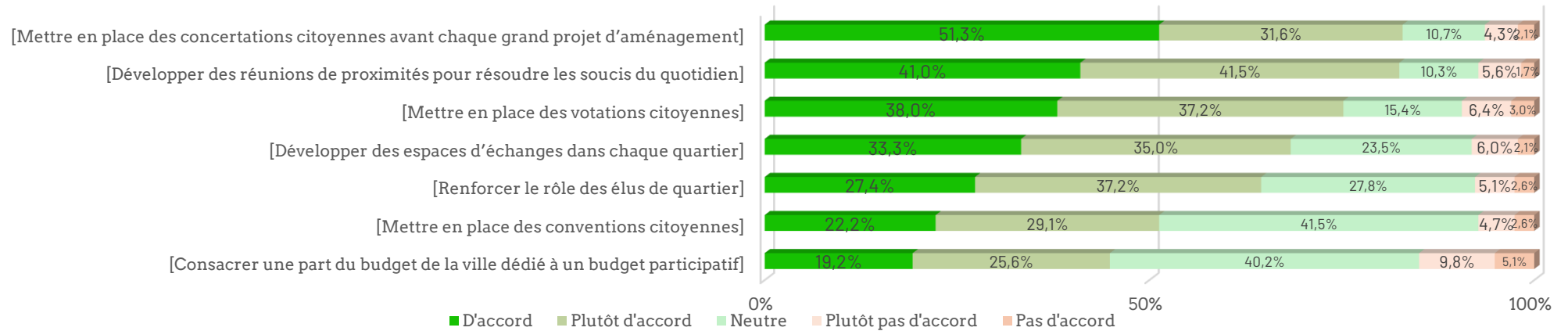
Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre investissement à nos côtés. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur contact@montsaintaignan-vivant.fr

RÉSULTATS DE LA GRANDE CONSUTLATION CITOYENNE

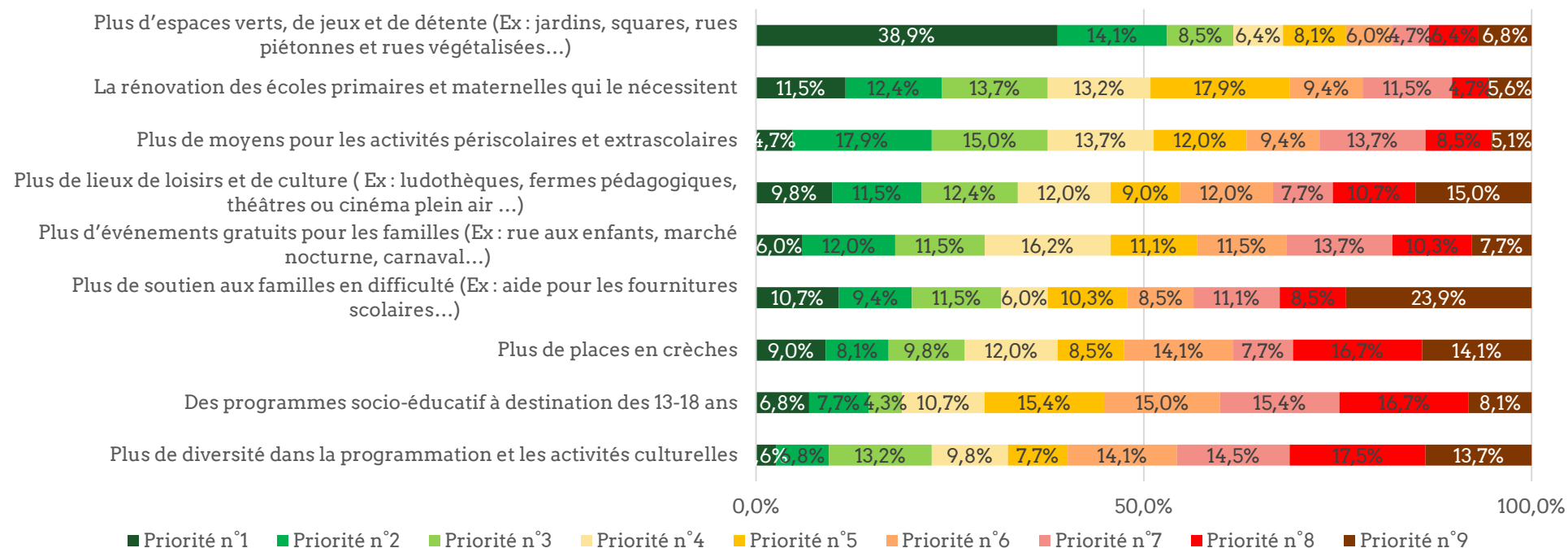
Souhaiteriez-vous davantage participer à la vie municipale ?



Jugez-vous utile la mise en place de ces actions pour renforcer la démocratie locale à Mont-Saint-Aignan ?



Classez par ordre de priorité les mesures à mettre en place, selon vous, pour rendre plus facile la vie des familles à Mont-Saint-Aignan :



LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE RÉFELXION

PROPOSITIONS	AMENDEMENTS	PRIORITÉS	COMMENTAIRES
Créer une maison de quartier	Quartier Colbert Plutôt pour les jeunes (si possibles EMS)	4	Le soutien aux associations est un élément primordial, la création d'une maison de quartier n'est peut-être pas le premier dispositif à déployer en ce sens, bien que nous ne remettons pas en doute le bien-fondé de cette proposition, le coût d'un tel projet mérite d'être considéré au regard des autres priorités.

Créer de l'habitat intergénérationnel	Sans détruire les petites maisons	4	La ville n'a pas pour compétence première la gestion d'habitat. Nous pouvons encourager les projets d'habitats intergénérationnels sur la ville bien entendu et nous pouvons étudier la possibilité de loger des étudiants dans la résidence personnes âgées en contre parti d'animation auprès de nos seniors.
Créer une médiathèque	Associé à l'EMS	5	Nous ne remettons aucunement en doute le bienfondé de cette proposition. Pour une ville de la taille de Mont-Saint-Aignan, l'absence de médiathèque est bien sûr un sujet, toutefois nous étudions le coût que cela représenterait.
Créer une guinguette	Initiative d'un comité de quartier	1	Nous soutiendrons les initiatives visant à créer de la vie sur l'espace public
Organiser un carnaval	Des enfants avec les écoles	3	De manière générale, favoriser les temps inter-école
Développer une université Inter-Âges sur le modèle de Caen		5	Le dispositif d'université inter-âge est très intéressant. Toutefois il repose sur des associations. La ville peut être un moteur dans le déploiement d'un tel projet mais ne peut pas en être directement le porteur.
Mettre en place des petits-déjeuners gratuits dans des écoles	Pour les enfants du périscolaire du matin qui soit sain	3	Cette mesure est bien évidemment très intéressante, elle nécessite néanmoins d'être regardé en fonction de sa faisabilité financière pour la commune.

Développer un espace pour papoter après le ciné		2	Nous soutiendrons les initiatives visant à créer de la vie sur l'espace public
Développer la participation citoyenne et y faire participer les jeunes	Défaut de la commission sur le conseil municipal des enfants. Créer un porte-parole des enfants & collégiens	4	Il y a tout à faire en matière de participation citoyenne sur la ville de Mont-Saint-Aignan. Il est clair que ce thème est un axe majeur de Mont-Saint-Aignan Vivant. Des dispositifs devront être mis en place pour permettre aux habitants d'être davantage partie prenante des décisions publiques.
Co-construire avec les professionnels du territoire et créer une cohérence sur le territoire	Comité de prévention	5	Les associations doivent être davantage consultées aux regards des différentes politiques publiques de la ville et de leur champ d'action respectif. Des commissions semestrielles pourraient être mises en place à cet effet.
Encourager le maintien à domicile, rajeunir l'accès à la résidence St Louis, accompagner davantage la période de transition vers la retraite, développer l'université inter-âge.	Développer, renfoncer l'action du CCAS	5	Développer le bien vieillir à Mont-Saint-Aignan est primordial. Cela passe bien sûr par un accueil digne et une mise en relation avec les différents acteurs du territoire
Décloisonner les lieux pour que les différentes générations se rencontrent, que les habitants des différents quartiers se retrouvent	PMI CMS + visibles + accessibles	5	Mise en valeur des événements de la ville ouvert et gratuit comme : semaine du développement durable, rue aux enfants, marché nocturne...
Actions pour les enfants et adolescents : organiser des chantiers, des séjours vacances.	Education populaire	4	Communiquer auprès des habitants sur les dispositifs existants et soutenir les associations de solidarité du territoire

Encourager les entreprises du territoire à accueillir des jeunes en stage, proposer de participer à des actions en faveur d'habitants	BAFA - Bourses aux stages - pôle jeunesse qui coordonne services civiques mission locale secourisme	5	Développer une antenne de la Mission Locale à Mont-Saint-Aignan
Développer des actions de valorisation des jeunes	Aider à la réalisation des projets collectifs / financement	5	Mettre en place un système de bénévolat à destination des jeunes.
Instaurer un partenariat avec les Parents d'élèves afin de soutenir leurs actions / entendre leurs propositions	Comme les habitants et associations plus de prises en comptes des demandes	4	Nous renforcerons le rôle de l'élus pour être plus à l'écoute des parents.
Impulser des temps de troc/échanges et jouets / livres / vêtements au sein des groupes scolaires pour encourager la 2e main et réduire les coûts pour les familles	Créer une ressourcerie, mais pas forcément dans l'école / aider le secours populaire (local plus grand)	3	Accompagner les associations des Parents d'élèves dans l'organisation de bourse de rentrée + proposer l'achat groupé de fournitures scolaires.
Financer des actions de prévention avec des professionnels de la prévention – se mettre en lien avec les groupes scolaires et le collège	Travailler avec le conseil municipal des enfants	5	Préparer le prochain Projet Educatif Territorial avec le conseil municipal des enfants.
Se mettre en lien avec les groupes scolaires et le collège - mettre en place un partenariat avec les différents lieux ressources qui sont sur la commune, CMS, CCAS, CIO.	Annuaire de la ville avec les services et associations et alimenter le site internet	5	Mettre en place des commissions régulières avec l'ensemble des acteurs de la solidarité du territoire.

Créer un lieu ressource pour les asso permettant de les rendre plus visibles, de mieux prendre en compte leurs besoins et de mieux les accompagner	Que ça soit plus simple pour les associations, soutenir les bénévoles	5	Créer un guichet à destination des associations.
Territoire Zéro Chômeur : être attentif aux invisibles. Travail plus étroit avec le CCAS et CMS		4	Le dispositif Zéro Chômeur Longue Durée ne peut être mis en place que dans les zones où le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale ce qui n'est pas le cas de la ville de Mont-Saint-Aignan qui est en dessous de ce seuil.
Redéfinir le rôle du médiateur		4	Le poste de médiateur est récent, il serait préférable de faire le bilan de la première année de mise en place avant d'envisager de redéfinir ce rôle.
Créer une commission participative qui se prononcerait sur tous les grands projets (dimension environnementale)		5	Une réflexion sera menée sur les dispositifs à mettre en place, toutefois nous prenons l'engagement de concerter les habitants sur chacun des grands projets d'ampleur de la ville.
Élire des représentants de quartier		4	Le lien avec les quartiers de la ville est primordial, toutefois l'élection de représentant doit passer par une représentativité sur la liste conduite lors de l'élection.
Évaluer l'action municipale sur les projets réalisés, sur les réalisations du fonctionnement des services		5	Nous nous engageons à communiquer un suivi annuel des réalisations de la ville vis à vis du programme.

Education / Sensibilisation : Prévoir un budget municipal pour des interventions dans les écoles primaires ou les sorties dédiés aux thématiques de la transition écologiques : s'inspirer des modèles d'école du dehors des pays scandinaves		5	Mettre en place un brevet « premier secours de la planète »
Susciter la création de résidences sociales (habitat jeunes) pour loger de façon transitoire les tout jeunes travailleurs et les apprentis (réponse à la mobilité)			Cette proposition est en lien avec la création d'une charte sur l'urbanisme et le cadre de vie.

GROUPE DE RÉFLEXION CULTURE & SPORT

Le collectif Mont-Saint-Aignan Vivant s'est lancé depuis le mois d'avril 2025 dans la constitution d'un programme pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 qui se veut être le plus participatif possible. Avec cet objectif, une grande consultation citoyenne a été menée, qui s'est poursuivie sur des groupes de réflexion afin de faire émerger des propositions pour faire de Mont-Saint-Aignan une ville plus juste, plus solidaire et surtout Vivante !

Vous retrouverez dans ce documents les résultats de Grande Consultation Citoyenne ainsi que les propositions formulées lors des groupes de réflexions, les amendement qui ont été apporté lors de la réunion du 10 décembre dernier, ainsi que les commentaires apportés par le collectif.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre investissement à nos côtés. N'hésitez pas à nous faire par de vos commentaires sur contact@montsaintaignan-vivant.fr

RÉSULTATS DE LA GRANDE CONSUTLATION CITOYENNE

Comment vous sentez vous satisfait(e) des équipements municipaux dédiés à la vie associative ?

0 Pas du tout - 10 Énormément

6,3 /10 Moyenne

6,5 /10 Médiane

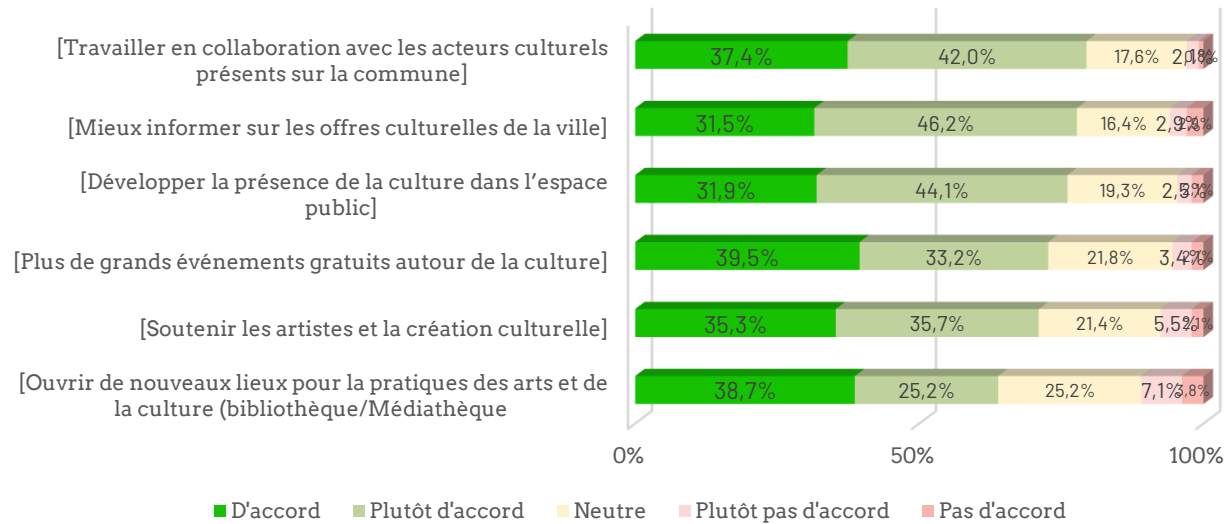
Comment vous sentez vous satisfait(e) des équipements municipaux dédiés à la vie sportive ?

0 Pas du tout - 10 Énormément

7,5 /10 Moyenne

8 /10 Médiane

Comment la commune pourrait-elle développer l'offre culturelle sur Mont-Saint-Aignan ?



LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE RÉFELXION

PROPOSITONS	AMENDEMENTS	PRIORITÉS	COMMENTAIRES
Favoriser l'accès à la pratique culturelle (par exemple la Musique), meilleure communication, tarification plus adaptée..... En-dehors du périscolaire.		4	Il y a effectivement un enjeu à démocratiser l'accès à la culture, bien qu'il y ait déjà des dispositifs mis en place par la ville.

Développement de l'offre de pratique culturelle : musique, théâtre.		4	La pratique culturelle à Mont-Saint-Aignan est très riche, mais une diversification des offres peut être à penser.
Restauration et meilleure exploitation de lieux culturels existant tels que le Rexy, l'EMS, la Maison de l'Étudiant, Maison des Association, L'Ariel...		5	Cette proposition rejoint celle en lien avec la transition énergétique des bâtiments municipaux
Développer l'offre à destination des Étudiants et la Vie Étudiante sur le territoire : bars ouverts en soirée, relations avec le BDE.			Cette proposition rejoint celle en lien avec les propositions sur l'animation de la vie à Mont-Saint-Aignan
Développer le lien Mairie / Étudiants (en passant par la Mairie)			Nous élargirions même sur le lien ville/université qui ne se résume aujourd'hui qu'à une communication sur les spectacles de la MDU
Développer l'engagement des jeunes sur le Territoire : renforcer le Pôle Ados en élargissant le panel des bénéficiaires.			Des dispositifs sont à mettre en place pour les jeunes, et à co-construire avec eux en premier lieu.
Communiquer sur la programmation « Galopins » de l'Ariel pour faire venir les familles éloignées de la pratique culturelle : abonnement à bas coût et communication ciblée et adapté.		4	<u>Des dispositifs sont déjà existants comme les tarifs préférentiels pour les étudiants de moins de 26 ans qui peuvent bénéficier du tarif à 1 €, déjà existant pour les bénéficiaires de minima sociaux :</u> https://www.montsaintaignan.fr/culture-sport-et-loisirs/vie-culturelle/projet-culturel <u>L'enjeu est de faire connaître ces dispositifs auprès des personnes concernées.</u>

Davantage prendre en compte la vision des Jeunes (par exemple, les collégiens ou les écoliers sur la commune en enquêtant auprès d'eux).		4	Il est intéressant de penser l'implication des jeunes dans la commune et de repenser des dispositifs existants comme le conseil municipal des enfants pour en faire un vrai lieu de démocratie permanente.
Développer des lieux et des projets qui favoriseront la Mixité Sociale : inter-quartiers et intergénérationnelles.	Maison de quartier type MJC	5	Mise en valeur des événements de la ville ouvert et gratuit comme : semaine du développement durable, rue aux enfants, création d'un marché nocturne...
Travailler sur l'égalité Femmes / Hommes dans la Commune.			Tous les projets d'aménagement urbain devront prendre en compte cette dimension.
Poursuivre le développement de l'épicerie solidaire à destination des étudiants			Soutenir l'Agoraé, mais également les associations de solidarité du territoire comme le secours populaire et la banque alimentaire.
Trouver des moyens de lutte contre les « violences faites aux jeunes »			Formation de nos policiers municipaux
Revaloriser le rôle et l'impact du CCAS en faveur des familles en difficultés			Communiquer auprès des habitants sur les dispositifs existants et soutenir les associations de solidarité du territoire

Rôle du Pôle Ado à valoriser auprès des familles en difficultés par une meilleure communication envers elles.		4	Renforcer la communication auprès des publics cibles.
Mieux considérer les animateurs périscolaires		3	Comme l'ensemble des agents de la ville
Coordonner et valoriser le travail des associations en les associant à des professionnels sur des postes dédiés		5	Organisation d'une soirée de mise en valeur des bénévoles de la ville lors de la journée mondiale du bénévolat.
Étudier la répartition des subventions (sportives et culturelles) en fonction de critères transparents = participation à la vie collective à l'animation municipale			Tout en assurant la liberté d'association, nous nous assurerons que les rapports d'activité soient transmis à la ville.
La culture hors les murs = proposer des événements ouverts à tous et gratuits		5	Création d'un grand événement dédié à la culture.

GROUPE DE RÉFLEXION TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le collectif Mont-Saint-Aignan Vivant s'est lancé depuis le mois d'avril 2025 dans la constitution d'un programme pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 qui se veut être le plus participatif possible. Avec cet objectif, une grande consultation citoyenne a été menée, qui s'est poursuivi sur des groupes de réflexion afin de faire émerger des propositions pour faire de Mont-Saint-Aignan une ville plus juste, plus solidaire et surtout Vivante !

Vous retrouverez dans ce documents les résultats de Grande Consultation Citoyenne ainsi que les propositions formulées lors des groupes de réflexions, les amendement qui ont été apporté lors de la réunion du 10 décembre dernier, ainsi que les commentaires apportés par le collectif.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre investissement à nos côtés. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur contact@montsaintaignan-vivant.fr

RÉSULTATS DE LA GRANDE CONSULTATION CITOYENNE

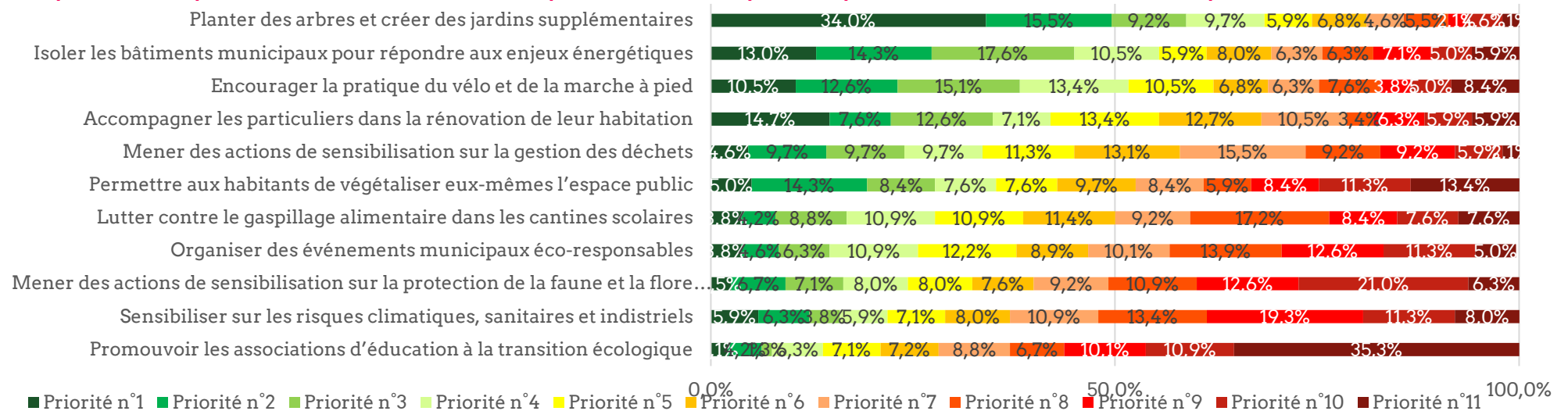
Êtes-vous sensible aux enjeux de transition climatique ?

0 Pas du tout - 10 Énormément

8,3/10 Moyenne

9 /10 Médiane

Classer par ordre de priorité les mesures à mettre en place, selon vous, pour adapter la Ville à la transition climatique :



LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE RÉFLEXION

PROPOSITIONS	AMENDEMENT	PRIORITÉ	COMMENTAIRES
Mettre en place une ferme municipale afin d'approvisionner les cantines en bio à 100%	Faire des relais avec les fermes locales / Cibler progressivement 25%, 30 %...)	5	Cette proposition est ambitieuse, nous regardons actuellement si des parcelles appartenant à la ville de Mont-Saint-Aignan pourraient accueillir un tel projet. Notons toutefois que la ville de Mont-Saint-Aignan consacre 40% de ses achats en circuit court dans les cantines. Ce qu'il faut bien sûr amplifier, il faut par ailleurs augmenter la présence du bio dans les cantines.
Utiliser les eaux pluviales pour alimenter les WC des bâtiments publics	Commencer par récupérer les eaux de pluie pour d'autres usages c'est trop onéreux pour les WC	4	<u>L'amendement de cette proposition semble être un compromis assez satisfaisant. La récupération des eaux de pluies est un enjeu majeur, il est nécessaire de penser son utilisation en matière de fonctionnalité. L'alimentation des bâtiments publics semble aujourd'hui très compliquée du fait des réglementations en vigueur. Pour autant engager la récupération pour des usages extérieur dans un premier temps nous paraît plus réaliste. plus d'info : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F31481</u>
Décarboner la flotte de véhicules de la ville		3	À terme il est évident que cela doit être l'ambition de la ville d'avoir un parc automobile 100% électrique. Nous n'avons pas à ce jour les informations sur l'état de la flotte actuelle, de sa date prévisionnelle d'amortissement, ni si la ville est équipée des bornes de recharge nécessaires toutefois c'est un objectif que nous nous fixons à moyen terme.
Poursuivre la végétalisation des cours d'école	Penser à mettre en place des potagers pédagogiques, des carrés où les élèves apprennent à travailler ensemble, découvrent la nature mais surtout à la respecter	1	Une évidence ! Les villes voisines ont tenu ce pari en un mandat, nous nous assurerons de la végétalisation de l'ensemble des cours
Recenser des petits espaces libres et permettre à des collectifs de s'en occuper (associations, riverains, ...)	Espace publics libres nus mais aussi construits (batis)	4	Tout à fait, nous proposerons un travail citoyen sur le sujet de la planification urbaine dans l'objectif de doter la ville d'un document cadre sur l'avenir de son urbanisation.

Intégrer la biodiversité dans chaque projet de construction	lié à la fiche permis de construire	3	Tout à fait, nous proposerons un travail citoyen sur le sujet de la planification urbaine dans l'objectif de doter la ville d'un document cadre sur l'avenir de son urbanisation.
Améliorer la marchabilité : Connexion entre les voies piétonnes, continuité, aménagement des trottoirs (PMR, personnes âgées, poussettes, ...)	Coupler avec une continuité de la trame verte pour la biodiversité	3	Tout à fait, nous proposerons un travail citoyen sur le sujet de la planification urbaine dans l'objectif de doter la ville d'un document cadre sur l'avenir de son urbanisation.
Re- végétaliser (retirer le goudron) les parkings et autres espaces		3	Tout à fait, nous proposerons un travail citoyen sur le sujet de la planification urbaine dans l'objectif de doter la ville d'un document cadre sur l'avenir de son urbanisation.
Sensibiliser les particuliers à l'importance de la gestion de l'eau à la parcelle pour la biodiversité	Contrainte dans le PLU pour les nouveaux projets immobiliers / Mise en place de récupérateurs d'eau de pluie	4	L'éducation à l'environnement est un des champs à développer sur la ville de Mont-Saint-Aignan en lien avec la Métropole qui propose déjà des actions de sensibilisation sur ces sujets.
Permis de construire : n'autoriser que les projets qui tiennent des enjeux environnementaux		5	Tout à fait, nous proposerons un travail citoyen sur le sujet de la planification urbaine dans l'objectif de doter la ville d'un document cadre sur l'avenir de son urbanisation.
Créer une maison du réemploi avec une ressourcerie, atelier de réparation		5	Une ville n'a pas forcément vocation à porter elle-même un tel projet, cependant, il est évident qu'elle doit être en soutien et encourager ces initiatives (foncier de la ville, appel à projets pour exploitation / animation lieu, etc.)

Permettre aux citoyens de porter des projets autour du réemploi / troc			Une ville n'a pas forcément vocation à porter elle-même un tel projet, cependant, il est évident qu'elle doit être en soutien et encourager ces initiatives, en lien par exemple avec la mise en place d'un budget participatif.
Mettre en place un budget participatif pour permettre aux citoyens de porter des projets environnementaux	Doute sur le sens du mot participatif : contribution financière des citoyens ou subvention appel à projet	4	Nous sommes bien sûr favorables à la mise en place d'un tel projet.
Créer une assemblée de citoyens qui examinent les projets à l'aune des défis écologiques	Qui assistent les élus plutôt qu'examinent les projets. A piloter par un ou plusieurs élus	5	Les sujets en matière d'implication citoyenne sont au cœur de ce que nous portons en tant que collectif. Un grand nombre d'outils existent aujourd'hui. S'engager dès aujourd'hui à la création d'une telle instance est peut-être prématurer dans le sens où l'ensemble des projets d'une collectivité seraient de nature à être soumis à l'implication des habitantes et des habitants de Mont-Saint-Aignan.
Intégrer la voix du non-humain dans les décisions de la ville : Siège / Micro-parlement ?	Label pour les entreprises qui mettent cela en place / Intégrer la voix des non humain aussi dans le conseil municipal des jeunes pour les éduquer à cela et les préparer à l'avenir /	4	La ville de Mont-Saint-Aignan possède une dizaine bois et de Parcs qui regorgent de biodiversités. Tenir compte de celle-ci est un enjeu important pour notre avenir. Nous réalisons actuellement un benchmarking des initiatives existantes dans d'autres villes de France.
Autoconsommation électricité (solaire) bâtiments publics + entreprises	Traiter aussi les questions du stockage de l'électricité / Mettre en place un plan pluriannuels avec objectif : subvention	5	Tout à fait, les villes de Malaunay et de Bois-Guillaume se sont lancées sur cette voix qui nous semble importante à rejoindre. Il faut pour cela que la ville de Mont-Saint-Aignan s'engage dans la production d'énergie, par exemple par le déploiement de panneau photovoltaïque sur ces bâtiments.
Intégrer la voix du non-humain dans les décisions de la ville : Siège / Micro-parlement ?			La ville de Mont-Saint-Aignan possède une dizaine bois et de Parcs qui regorgent de biodiversités. Tenir compte de celle-ci est un enjeu important pour notre avenir. Nous réalisons actuellement un benchmarking des initiatives existantes dans d'autres villes de France.

Dans la logique écologique, repenser la communication de la mairie : éviter les magazines d'info de la ville / Améliorer l'affichage		1	Le magazine reste un moyen d'information très important, pour autant la communication peut être repensée en tenant compte des enjeux en matière de transition écologique.
Collecte de déchets ou produits en fin de vie : mise en place de point d'apports volontaires dédiés à de produits domestiques / Un tel projet nécessite l'implication de la métropole		1	Permettre aux habitants de venir déposer leurs objets usagers en Mairie : Ex : bouchons, stylo, lunettes et autres...
A la mairie, organiser 1 assistance aux habitants pour mener des projets qui favorisent l'écologie : faciliter les démarches (subvention PC...)		5	En lien avec la proposition de la création d'un budget participatif
Mobiliser les étudiants de MSA autour des enjeux de transitions écologiques		4	En lien avec la proposition de la création d'un budget participatif

GROUPE DE RÉFLEXION URBANISME - CADRE DE VIE - TRANQUILITÉ PUBLIQUE

Le collectif Mont-Saint-Aignan Vivant s'est lancé depuis le mois d'avril 2025 dans la constitution d'un programme pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 qui se veut être le plus participatif possible. Avec cet objectif, une grande consultation citoyenne a été menée, qui s'est poursuivie sur des groupes de réflexion afin de faire émerger des propositions pour faire de Mont-Saint-Aignan une ville plus juste, plus solidaire et surtout Vivante !

Vous retrouverez dans ce documents les résultats de Grande Consultation Citoyenne ainsi que les propositions formulées lors des groupes de réflexions, les amendement qui ont été apporté lors de la réunion du 10 décembre dernier, ainsi que les commentaires apportés par le collectif.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre investissement à nos côtés. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur contact@montsaintaignan-vivant.fr

RÉSULTATS DE LA GRANDE CONSUTLATION CITOYENNE

Sur une échelle de 1 à 10, comment vous sentez vous satisfait(e) de la sécurité de la commune ?

0 Pas du tout - 10 Énormément

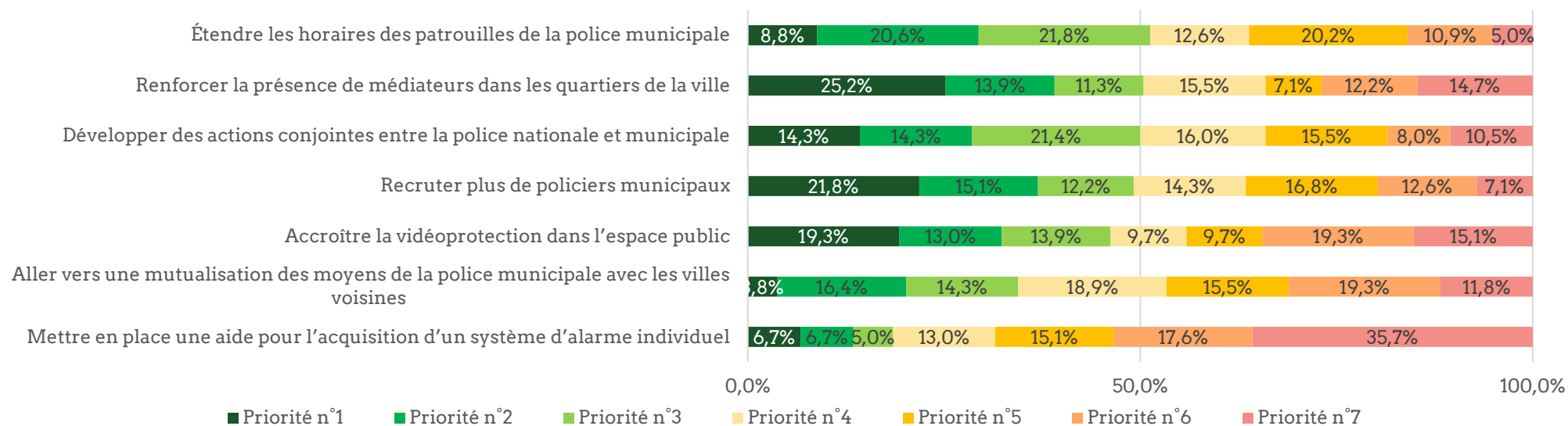
6,1/10 Moyenne 7 /10 Médiane

Sur une échelle de 1 à 10, comment vous sentez vous satisfait(e) de la propreté de la commune ?

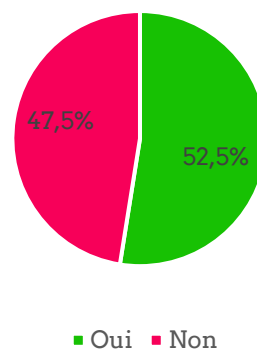
0 Pas du tout - 10 Énormément.

6,5/10 Moyenne 7 /10 Médiane

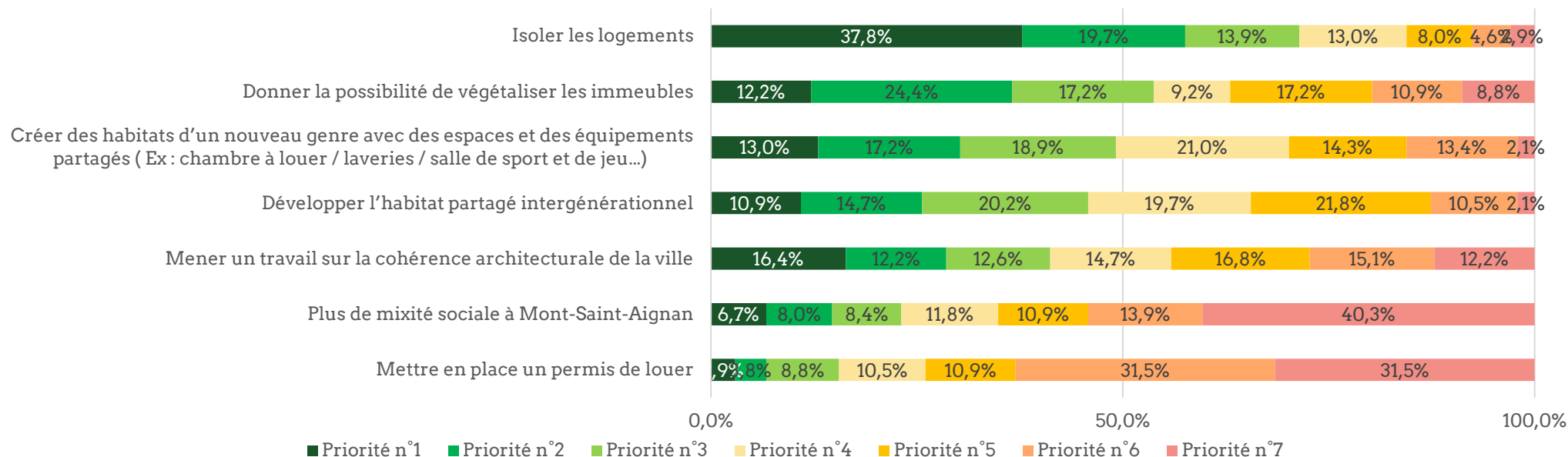
Classez par ordre de priorité les mesures à mettre en place, selon vous, pour renforcer la sécurité à l'avenir ?



Seriez-vous intéressé pour participer à une convention citoyenne sur le sujet du logement et du cadre de vie à Mont-Saint-Aignan ?



Classez par ordre de priorité les actions à mener selon vous pour le logement à Mont-Saint-Aignan ?



LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE RÉFLEXION

PROPOSITIONS	AMENDEMENTS	PRIORITÉ	COMMENTAIRES
Développer les logements sociaux en location moyennant un loyer de 6,50 euros m2 / alors que le loyer moyen au m2 hors HLM est de 14,50 euros avec une variation de 10 à 22 euros.	Et les logements abordables	5	Tout à fait, nous proposerons un travail citoyen sur le sujet de la planification urbaine dans l'objectif de doter la ville d'un document cadre sur l'avenir de son urbanisation.

Réhabiliter les espaces de vie commune et contrôler le projet Colbert dans le même sens (place + bâtiment).	Implication citoyenne ...	5	Tout à fait, nous proposerons un travail citoyen sur le sujet de la planification urbaine dans l'objectif de doter la ville d'un document cadre sur l'avenir de son urbanisation.
Promouvoir des logements intergénérationnels avec de la mixité : étudiants, actifs et retraités favorisant les échanges de services et de compétences et luttant par ailleurs contre l'isolement.		5	Tout à fait, nous proposerons un travail citoyen sur le sujet de la planification urbaine dans l'objectif de doter la ville d'un document cadre sur l'avenir de son urbanisation.
Prévoir ou améliorer le nettoyage des pistes cyclables	Entretien régulier des pistes cyclables (racines d'arbres) matériel adapté au nettoyage des pistes cyclables (av du Mont aux Malades) Développement d'un projet ... des pistes cyclables	4	L'entretien des voiries et donc des pistes cyclables est de la compétence de la ville, nous nous assurerons que les agents passent régulièrement afin de les entretenir.
Ces pistes sont par ailleurs insuffisantes.			La création de voie cyclable est de la compétence de la métropole. Celle-ci dispose d'un plan pluriannuel de déploiement. Sur ce mandat 3340m de pistes ont été créées. Nous nous assurerons de créer un dialogue avec les habitants afin d'identifier les pistes à privilégier.
Prévoir aussi des bornes rechargeables compte tenu de l'augmentation des vélos électriques.	Multiplication des arceaux vélos	4	Nous demanderons à la métropole d'installer des arceaux vélo autant que nécessaire auprès de nos équipements publics. Nous demanderons que des bornes de recharges pour les voitures électriques soient déployer sur la ville.
Réglementer l'abattage des arbres et avoir au sein de la commune un répertoire fiable des arbres remarquables. Préserver les arbres existants publics et privés.	Mis à jour régulièrement	2	Nous lancerons une campagne auprès des habitants afin de répertorier tous les arbres remarquables de la ville afin de les classer au Plan Local d'Urbanisme. De plus un diagnostic phytosanitaire sera réalisé avant tout abatage, les arbres sains seront conservés.

Collecteur unique des eaux pluviales et usées dans le quartier St André.	Collecteur séparé des eaux usées et des eaux pluviales dans le quartier saint André	4	C'est un fait, la construction du quartier Saint André est ancienne. Il n'y a donc qu'une seule canalisation pour les eaux pluviales et les eaux usées. Il est techniquement impossible de passer à deux systèmes car cela demanderait des travaux allant du quartier Saint André jusqu'à la Seine en passant par Rouen.
Prévoir des espaces verts conviviaux par la création de squares avec des jeux pour les enfants et des bancs pour les parents et grands-parents favorisant ainsi les rencontres et le "Vivre Ensemble".	Améliorer, créer et développer les espaces verts	4	Tout à fait, nous proposerons un travail citoyen sur le sujet de la planification urbaine dans l'objectif de doter la ville d'un document cadre sur l'avenir de son urbanisation.
Problème des réseaux électriques et téléphoniques + fibre aérienne : inesthétiques et surtout DANGEREUX		3	Lors des projets de requalification d'une rue, nous étudierons systématiquement l'opportunité d'enfouissement des réseaux.
Poubelles sans couvercles éventrées et dispersées par les corneilles ou pies.	Sur l'espace public installer des poubelles avec couvercle	3	Nous étudierons le coût du changement du mobilier urbain que sont les poubelles afin de mettre un dispositif avec couvercles, tout en optimisant le travail des services techniques de la ville.
Nécessité d'implanter des toilettes publiques		4	Nous regarderons les endroits qui n'en sont pas doté afin de pouvoir en déployer. Il est par exemple nécessaire de tenir compte de cette proposition lors du projet de requalification de la place Colbert.
Le ramassage des feuilles sur les trottoirs est insuffisant à l'automne.	Ramassage plus régulier l'automne des feuilles mortes sur les chaussées	4	De même que pour les pistes cyclables, l'entretien des voiries est de la compétence de la ville, nous nous assurerons que les agents passent régulièrement afin de les entretenir

Pendant la période hivernale où le ramassage est suspendu, prévoir un accès aux espaces municipaux de dépôts pour les particuliers à jours et heures fixes	Déchets verts	1	La ville ne dispose pas de déchetterie, c'est une compétence métropolitaine.
Équipement de composteurs et qu'ils soient étanches pour éviter les nuisibles. (Expérimentation positive à Sotteville-les Rouen).			Le déploiement de bacs d'apport volontaire des déchets organiques est en cours sur la métropole. Lors du déploiement sur la ville de Mont-Saint-Aignan il sera nécessaire de faire de la prévention sur la gestion de ces déchets, tant pour les personnes en habitat individuel muni d'un composteur que pour l'habitat collectif qui sera amené à utiliser ces bacs.
Entretien des points de collecte des verres et papiers pour remédier aux dépôts sauvages d'ordures	Multiplication des points de collectes ordures ménagères dans les secteurs à forte densité de population	3	Le sujet des dépôts sauvages ne réside pas seulement dans l'entretien des points de collectes. Il nécessite également de la prévention. Ce sujet mérite d'une part la création d'un système de signalement afin que les services de la ville puissent être informé dès la survenue d'un dépôt et d'une brigade permettant le nettoyage et la verbalisation à terme.
Documenter le site de la mairie sur toutes les obligations des habitants quant aux règles de propreté et sur leurs droits aux divers services			La communication de la ville doit être repensée de manière générale afin de que les informations importantes puissent être communiquées efficacement auprès des habitants.
Haies et massifs publics gênant la visibilité pour la circulation et haies privées débordant sur l'espace public et gênant le passage des piétons : prévoir leur taille pour améliorer et faciliter la circulation des véhicules et des piétons			Sur les haies publiques, l'intervention de la ville doit être anticipée au regard des saisons. Quant aux haies des particuliers, il est nécessaire de mettre en place un système de signalement afin que la ville puisse en être informée rapidement et agir en la matière.
Redéployer une police de proximité complétée par des agents médiateurs pour une meilleure présence dans la cité (rassurer, écouter, aider)		5	La ville de Mont-Saint-Aignan est sous-doté en matière de policiers municipaux au regard de la taille de la ville. Nous y remédierons.

Pour les personnes à mobilité réduite, les parents avec poussettes, les personnes âgées, l'accès aux trottoirs doit être facilité par la création de « bateaux »			Tout à fait, nous proposerons un travail citoyen sur le sujet de la planification urbaine dans l'objectif de doter la ville d'un document cadre sur l'avenir de son urbanisation.
Violences intrafamiliales : mise en place d'une permanence ? Formation des personnels municipaux au repérage et au traitement des situations		3	La ville de Mont-Saint-Aignan est sous-doté en matière de policiers municipaux au regard de la taille de la ville. Nous y remédierons. D'autre part, il est nécessaire de les former en sens également.
En matière de sécurité routière, il serait nécessaire d'améliorer la visibilité dans les virages ainsi qu'à l'approche des passages de piétons et de cyclistes : araser certaines haies et créer des marquages ou les améliorer			Les contraintes urbanistiques ne sont pas toujours simples à dépasser. Toutefois une attention particulière doit être mise en œuvre pour sécuriser au maximum la circulation routière. Cela doit également s'accompagner d'une augmentation des effectifs de police municipale afin de contrôler le respect du code de la route.
Rénovation des bâtiments communaux pour leur donner une meilleure performance énergétique			Absolument, c'est une nécessité qu'il faut mettre en place dès maintenant.
Améliorer les transports publics dans le quartier Saint André		2	Sur le sujet des mobilités, nous demanderons le déploiement d'une ligne, en même temps que la création de voie cyclable qui est de la compétence de la métropole. Celle-ci dispose d'un plan pluriannuel de déploiement. Sur ce mandat 3340m de pistes ont été créées. Nous nous assurerons de créer un dialogue avec les habitants afin d'identifier les pistes à privilégier.
Réfléchir à une politique globale visant à réduire l'usages des voitures à MSA : Zone de Covoiturage, appli pour faciliter le covoiturage		4	La création de voie cyclable est de la compétence de la métropole. Celle-ci dispose d'un plan pluriannuel de déploiement. Sur ce mandat 3340m de pistes ont été créées. Nous nous assurerons de créer un dialogue avec les habitants afin d'identifier les pistes à privilégier.